

Messagerie

Redirection des mails ou boîte aux lettres. Quel service est le mieux adapté pour moi ?

Lorsque vous déposez votre nom de domaine par notre intermédiaire, vous pouvez créer des adresses mails soit en redirection, soit en boîte aux lettres.

Les redirections sont les plus simples à mettre en place puisqu'elles ne demandent pas à changer vos habitudes.

Le principe est simple : lorsque nous recevons un mail pour une de vos adresses en redirection, nous le ré-expédions vers votre adresse mail habituelle (fournisseur d'accès, service gratuit, etc...). Néanmoins, cette solution est moins propre, et surtout moins professionnelle, que la mise en place d'une boîtes aux lettres. Par exemple, si vous répondez au mail, votre correspondant verra moi@mon-fai.fr au lieu de moi@mon-domaine.com.

La création d'une boîte aux lettres demande un peu d'effort de votre part mais votre image auprès de vos correspondants s'en ressentira. Qu'est-ce qu'une boîtes aux lettres ? C'est un espaces disque que nous mettons à votre dispositions pour y stocker les mails que vous recevez pour que vous puissiez ensuite les consulter.

Le fait d'utiliser une boîte aux lettres vous permet de recevoir des mails avec une adresse rattachée à votre nom de domaine mais aussi de répondre avec cette même adresse. C'est autrement plus propre qu'une redirection. De plus, votre correspondant va voir votre adresse moi@mon-domaine.com. S'il a besoin de consulter votre site, il saura qu'il peut le trouver à l'adresse www.mon-domaine.com.


La boîte aux lettres vous permet de configurer une réponse automatique et un message d'absence lorsque vous recevez un mail.

Nous configurons automatiquement les outils nécessaires pour réduire le risque que les mails que vous envoyez ne soient pas considérés comme spam (exemple : spf, dkim, dnssec, etc...). Pour pouvoir bénéficier de ces avantages, vous devez faire transiter vos mails par nos serveurs. Cela nécessite la création d'une boîte aux lettres

Après avoir créé votre boîte aux lettres (voir notre [tutoriel](#)), vous pouvez utiliser notre [webmail](#) pour gérer vos mails directement en ligne sans avoir à configurer un logiciel. Si vous préférez l'utilisation d'un logiciel classique, nous vous avons créer des [didactiels](#) pour certaines solutions les plus répandues. Il vous faut ensuite avertir vos correspondants habituels que vous avez changé d'adresse mail. Vous porterez cette nouvelle adresse sur tous vos documents (facture, plaquette commerciale, tampon, etc...). Vous continuerez à consulter votre ancienne adresse pour ne pas perdre de message. Si vous devez répondre à un mail reçu sur

Messagerie

l'ancienne adresse, vous le transférer d'abord vers votre nouvelle boîte aux lettres puis y répondez. Au fur et à mesure, vos correspondants oublieront votre adresse mail initiale pour ne plus utiliser que celle de votre nom de domaine. Félicitations, votre correspondance professionnelle est maintenant cohérente et a gagné en crédibilité.

 Astuce : Lorsque vous êtes en déplacement, vacances, voyages, etc... et n'avez pas accès à votre logiciel de messagerie, le webmail vous permet d'accéder quand même à votre boîte aux lettres et consulter les derniers messages reçus.

Référence ID de l'article : #1003

Auteur : Support DomWest

Dernière mise à jour : 2017-09-13 13:26